

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

Département de Saône et Loire

Commune de BEAUREPAIRE EN BRESSE – 71580.

Séance du 24 AVRIL 2012

L'an deux mil douze et le vingt quatre avril à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine, Maire

PRESENTS : GUITAUD Jean / /GUILLEMIN Daniel / PRUDENT Raymond/ COTTIN Eric/
JANNIN Pierre /COUILLEROT Denis / NICOLAS Nathalie /VOISIN Anne Marie / BOULET
Françoise / DALLOZ Marie-Claude

EXCUSES : RIVOIRE Yves a donné pouvoir à Denis COUILLEROT - ESTIGNARD Isabelle

Madame le Maire présente le compte rendu de la précédente réunion qui avait eu lieu le 23 mars 2012-

Avant de procéder à l'ordre du jour, Madame le maire demande aux conseillers leur disponibilité pour tenir le bureau des élections présidentielles du 6 mai 2012 et des élections législatives.

Puis Madame le Maire laisse la parole à Monsieur Daniel GUILLEMIN qui informe le conseil de sa démission du poste de 1^{er} adjoint pour raison de santé et de travail mais restera conseiller municipal.

Monsieur GUILLEMIN reste dans ses fonctions jusqu'à la décision de Monsieur le Sous Préfet.

AVANCEMENT DES TRAVAUX DES BATIMENTS COMMUNAUX :

* grillage école : un devis a été signé avec l'entreprise Saône et Loire Paysage pour le changement du grillage de l'école ; les travaux seront réalisés durant les vacances d'été.

Selon le prestataire, l'arbre situé vers la cantine ne gênera pas la pose de la clôture. L'arbre ne sera donc pas abattu. Après vote : 1 pour, 1 abstention et 9 contre.

Madame le maire fait part du dommage causé au grillage de l'école vers le couvent par une voiture ; le grillage a été réparé en attente de son remplacement.

Un dossier de demande de subvention PIIC pour la réfection de l'école a été déposé au conseil général.

* salle de la mairie : Monsieur JANNIN a débuté les travaux qui s'effectuent en alternance avec un autre chantier.

*salle du conseil : décide d'installer des radiateurs électriques ; Monsieur GUITAUD se propose de faire une étude thermique

* salle des fêtes :

Cuisine : Les travaux sont terminés hormis que l'entreprise THIRODE devra intervenir pour améliorer quelques imperfections ou/et modifications.

Une aération ventilée sera installée proche du lave vaisselle

Un devis a été réceptionné pour la réfection de la toiture coté cuisine.

Une réflexion est engagée pour installer un rideau séparateur entre bar et salle des fêtes.

La porte du bar sera changée. La fenêtre croisée ne sera pas remplacée.

Sanitaires : la commission des bâtiments s'est réunie le 16 avril 2012 ; 3 conseillers municipaux dont Raymond Prudent adjoint s'occuperont des travaux. Le plan est étudié par le conseil.

Le démontage des murs sera réalisé par le maçon. Les 4 ouvertures ne seront ni modifiées ni changées.

Des devis seront demandés auprès des artisans selon les lots définis

Le devis de Didier Jouvenceau est accepté : raccordement de l'assainissement de la salle des fêtes.

les travaux débiteront après accord de la subvention de la DETR.

Les fenêtres et porte coté route seront changées; Les fenêtres en façade seront rénovées ; Les ouvertures (en hauteur à droite en entrant dans la salle) au niveau du plafond seront déposées et bouchées par des parpaings

VORIE : le budget voirie de la communauté de communes s'élève à 224 000 euros ; après répartition, 16 328 euros sont alloués à la commune.

Décide de refaire une partie rue du Gimont (descente vers la croix blanche) et une partie rue de la Motte (direction Saillenard) ; si les devis sont supérieurs au montant de l'enveloppe, la différence sera financée par le budget d'investissement communal.

Des trous sont à boucher rue des puisatiers ; Pour nettoyer le fossé rue des puisatiers entre les propriétés de Mrs THIELLET et FERGANE, la clôture sera ôtée et remise par l'employé communal.

Décide de nettoyer les fossés rue de l'étang à la chaîne (du rond point à la propriété de Mme BONNE)

La réfection en cailloux du chemin « champ gatty » est toujours à l'étude. Il est dit que les travaux devront s'effectuer lors d'une météo clémente.

Des bouches d'égout sur la nationale seront à refaire. Un rendez-vous sur place sera organisé.

POINT INFO TOURISME : Madame le maire fait part de la demande de Mme JOLLY Nathalie de quitter son emploi au plus tard le 30 juin 2012. Plusieurs personnes ont déposé une demande d'emploi. Décide de recruter Mme GERIN Fabienne courant mai.

Cette personne sera formée par Nathalie Joly pour l'agence postale et par l'office du tourisme pour le point info qui sera quant à lui en service au 1^{er} juin 2012.

Monsieur COUILLEROT Denis et Melle VOISIN Anne Marie ont présenté un dépliant sur la commune qui sera présent au point info tourisme ; Un point informatique avec une connexion internet sera installé.

Lecture d'un courrier émis à Monsieur le Préfet et à La Poste concernant les modifications de desserte. La solution a été trouvée.

A l'initiative de La Poste, une réunion aura lieu en mairie avec les maires et employées des agences postales

PANNEAUX PUBLICITAIRES

Etudie différents devis pour la création d'un panneau publicitaire annonçant les différentes manifestations. Le devis de Graphypub est retenu. Son implantation serait à proximité de la salle des fêtes.

JEUX EXTERIEURS :

Aucune subvention pour l'acquisition de jeux. Décide l'achat d'une table de ping-pong extérieure et d'un ensemble de jeux en bois pour enfants à AMC DIFFUSION. Les jeux seront installés par AMC DIFFUSION. Le terrassement sera réalisé par Didier JOUVENCEAU. L'implantation serait à proximité du court de tennis (pour la table de ping pong) et dans la partie enherbée côté notaire (pour la structure jeu). Les implantations sont à déterminer.

BAIL DE LA CHASSE : Un avenant doit être signé pour modifier le nom du président sur le bail de chasse ; Attend l'assemblée générale du 12 mai 2012 où le renouvellement de bureau s'effectuera.

QUESTIONS DIVERSES :

MARCHE DES PRODUCTEURS :

Décide de maintenir le marché le 3ème dimanche du mois jusqu'en juillet ; puis l'association décidera de son maintien saisonnier ou non.

FRANCE TELECOM : vu la demande par France Telecom d'élaguer les arbres route de fontainebrux, les travaux ont été réalisés ; France Télécom pourra intervenir pour la distribution téléphone au lotissement du 19 mars 1962

AIRE CAMPINGS CARS : Les campings cars s'arrêtent sur la place. Un regard sera installé vers les toilettes publiques pour permettre de vidanger leurs eaux usées.

MUR d'enceinte Rue du 19 mars 1962 : Vu la dangerosité du lieu, un courrier a été adressé aux riverains pour la remise en état du mur ; celui-ci a répondu que les travaux seront réalisés en été.

CARTE COMMUNALE : l'appel d'offre a été instruite. La remise des offres est fixée au 25 mai 2012 à 12 heures.

BIBLIOTHEQUE : deux présentoirs de livres ont été fixés ; un nouveau logiciel a été installé, la pancarte « BIBLIOTHEQUE » sera posée par Mr REBILLARD sur le bandeau de toit.

FETE DU 15 AOÛT : La paella et les feux d'artifice auront lieu le 14 août 2012; Cette manifestation sera animée par une représentation de trompes de chasse.

CEREMONIE DU 8 MAI : un défilé aura lieu au monument aux morts à 11 heures

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE : Mme NICOLAS Nathalie présente le plan communal de sauvegarde ; un exemplaire sera adressé à tous les conseillers pour approbation au prochain conseil

EMPRUNT : Etudie les différentes propositions d'agences bancaires. La commune contracte un emprunt de cinquante mille euros sur une durée de 8 ans, trimestriel ; le crédit mutuel est retenu.

CONGES : Chantal Coulon sera en congés du 28 avril au 9 mai 2012. La mairie sera fermée. En cas d'urgence, le maire et les adjoints peuvent être contactés.